

Direction générale des services  
Service des affaires juridiques et du contentieux  
Service des affaires institutionnelles

Point unique inscrit à l'ordre du jour

**Conseil académique du 04 juin 2019**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L712-4 et L 712-6-1,

Vu les statuts de l'université de La Réunion ;

Vu l'avis du Conseil académique dans sa séance du 24 mai 2019 ;

Considérant l'ensemble des réunions du COPIL et des groupes de travail.

Suite à la présentation et aux débats, les membres du conseil académique rendent un avis favorable au dossier d'accréditation de la nouvelle offre de formation (NOF) 2020-2024 comprenant les volets 1 et 2 ainsi que les annexes, **ci-joints**.

Résultat des votes à bulletin secret :

Nombre de présents ou représentés au moment du vote : 58

**Nombre de voix Oui : 34**

Nombre de voix Non : 22

Nombre de voix Blanc : 2

Fait à Saint-Denis le **25 JUN 2019**

Le Président du Conseil académique



Transmis au Recteur de l'Académie de La Réunion, Chancelier des universités le **27 JUN 2019**